

MAIRIE

72 rue des Frères Templé
44520 – LA MEILLERAYE DE BRETAGNE
Tél 02.40.55.20.06

Mail mairie :

mairie.meilleraye@wanadoo.fr

Mail cantine :

cantine.meilleraye@orange.fr

Mail urbanisme :

urbanisme.meilleraye@orange.fr

Site internet :

www.lameillerayedebretagne.fr

DIVERS :

PLAN CANICULE mis en place depuis
Le 1^{er} juin jusqu'au 15 septembre : les
personnes seules peuvent s'inscrire
sur le registre ouvert en mairie.

SECHERESSE en Loire-Atlantique

Des outils pour être informés :
Les sites RestrEau, vigieau.gouv.fr,
Préfecture de Loire-Atlantique : liens
à partir du site internet

Accueil des nouveaux arrivants

Vous vous êtes installés depuis 2021 ?

Faites-vous connaître en mairie afin de participer le

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

à la **MATINEE D'ACCUEIL** organisée par la commune

dont le rdv est fixé à 11 h 00 sur le parking de l'espace sportif face au terrain de foot :

- Accueil par les élus
- Visite de bâtiments communaux
- Présentation des activités sportives, culturelles, de loisirs... lors du forum des Associations

Instant de rencontre qui se terminera par un verre de l'amitié

Pour participer à cette matinée : Contactez-nous par mail :

mairie.meilleraye@wanadoo.fr ou par téléphone au 02.40.55.20.06 avant le 28 août



Aux nouveaux Meilleréens et Meilleréennes

Commune de LA MEILLERAYE DE BRETAGNE



LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023

Vous êtes habitant de la commune, retrouvons-nous dans la bonne humeur autour de projets d'amélioration de notre cadre de vie et partageons ensemble un repas convivial.

Comment se déroule cette matinée ?

Différents chantiers ou ateliers seront organisés (espaces verts, entretien et travaux divers, ateliers créatifs, intendance...) auxquels vous pourrez participer de 9 h 00 à 12 h

Rendez-vous à 8 h 30 - parking de la Salle Polyvalente

Comment vous inscrire ?

- Par téléphone auprès de la mairie 02.40.55.20.06
- Par mail : mairie.meilleraye@wanadoo.fr

Repas offert
le midi

Les inscriptions devront parvenir avant le 15 septembre 2023



**SALLE POLYVALENTE
DE 9H A 12H**

Organisé par la municipalité de la Meilleraye de Bretagne



Inventaire et préservation du bocage La Meilleraye de Bretagne

**Vous êtes convié.e.s à prendre part à l'inventaire bocager
de LA MEILLERAYE DE BRETAGNE**

La consultation publique est un des temps forts de l'étude de l'inventaire bocager qui vise à vous informer et à recueillir vos questions et propositions.



La consultation publique se tiendra du
04 au 22 septembre 2023 en Mairie

Vous pourrez aussi échanger avec Mr Ewen BOLZER, le chargé de mission du bureau d'études ENVOIS, lors des permanences les :

12 et 22 septembre 2023 de 9 h à 12 h à la Mairie

Pour toute question, veuillez contacter la Mairie au 02.40.55.20.06
ou par E-mail : mairie.meilleraye@wanadoo.fr

LA MAIRIE VOUS INFORME

fin août - début septembre 2023

Travaux du réseau d'assainissement des eaux usées sur la RD 178

à partir du Chemin des Roses jusqu'au niveau de l'entreprise VALMEAT soit 420 ml de réseau obstrué avec présence de racines et d'infiltrations à certains endroits.

Travaux de chemisage et de réhabilitation de regards qui seront réalisés par la SAUR pour un montant de 71 458 € HT.

Quelques perturbations de circulation et de stationnement seront à prévoir occasionnellement.

Merci de votre compréhension.



DISTRIBUTION KIT de
Fournitures
scolaires

Sous présentation :

- d'une carte d'identité d'un deux parents
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile

DERNIERE DATE DE RETRAIT :

**le mercredi 30 août 2023 de 14 h à 17 h
avant la rentrée scolaire du lundi 4 septembre 2023**

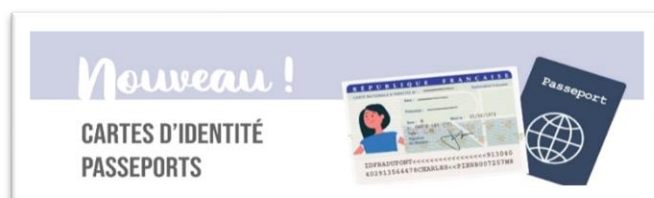
MUTUELLE SANTE COMMUNALE

Il y a 3 ans, la mairie de la Meilleraye de Bretagne signait une convention de partenariat avec le groupe AXA afin de proposer une complémentaire santé à un tarif avantageux pour tous les habitants de la commune.

En effet « la mutuelle santé communale » s'adresse à toutes les personnes n'ayant pas de mutuelle obligatoire, donc de manière générale aux retraités, aux indépendants, aux fonctionnaires, aux agriculteurs, aux demandeurs d'emploi. L'offre est simple et accessible à tous, sans condition de ressources, sans questionnaire médical ni limite d'âge. Nous sommes aujourd'hui à 32 adhérents. Nous avons reçu un très bon accueil à chacun de nos rendez-vous. Il est important de préciser que nous prenons le temps avec chaque personne de faire une étude personnalisée pour proposer des garanties en adéquation avec les besoins de chacun. Nous mettons également un point d'honneur à assurer un suivi de qualité afin de répondre aux questions et accompagner les adhérents sur les démarches administratives, précise Sonia Lecoq, mandataire Axa, référente de la santé communale.

Pour une étude personnalisée, vous pouvez contacter Sonia Lecoq au 0689384798 ou par mail à sonia.lecoq.am@axa.fr. Une permanence en Mairie aura lieu les jeudis de 14h30 à 16h

- Le 21 septembre
- Le 26 octobre
- Le 16 novembre
- Le 14 décembre



La mairie est désormais équipée d'un dispositif de recueil des demandes de passeport et/ou carte d'identité.

Comment faire ?

1- Faites votre pré-demande auprès de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/>

2- Prenez ensuite rendez-vous avec la mairie exceptionnellement par téléphone au 02.40.55.20.06 jusqu'à fin août. A partir de septembre, prise de rdv uniquement en ligne à partir de notre site internet. Ce service est ouvert les lundis et mardis après-midi de 14 h à 16 h 30.

